



RETURN BIDS TO :
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
 Bid Receiving - Réception des soumissions:

Correctional Service Canada (CSC) – Service correctionnel Canada (SCC)
Material Management Division/ Direction des ressources matérielles
 250, montée St-François
 Laval (Québec) H7C 1S5

Telephone : (450) 661-9550, ext. 3223 or 3210

EMAIL/COURRIEL :
GEN-QUE307SOUMISSIONS@CSC-SCC.GC.CA

Attention :
 Gabrielle St-Hilaire Castonguay
 Contracting and Procurement Regional Officer
 Agente régionale, Approvisionnement et contrats

**SOLICITATION AMENDMENT
 MODIFICATION DE L'INVITATION**

Proposal to: Correctional Service Canada

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Proposition à: Service Correctionnel du Canada

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments — Commentaires :

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A
 SECURITY REQUIREMENT / CE
 DOCUMENT NE COMPORTE AUCUNE
 EXIGENCE RELATIVE À LA SECURITÉ

Issuing Office – Bureau de distribution

Correctional Service Canada (CSC)
Material Management Division/ Direction des ressources matérielles
 250, montée St-François
 Laval (Québec) H7C 1S5

Title — Sujet: Pharmaceutical Products Transportation Services Services de transport de produits pharmaceutiques	
Solicitation No. — No. de l'invitation : 21301-21-3427656	
Solicitation Amendment No. — No. de modification de l'invitation 003	Date: March 3, 2020 3 mars 2020
GETS Reference No. — No. de Référence de SEAG : PW-20-00907069	
Solicitation Closes — L'invitation prend fin At/ À : 2 :00 p.m. (EDT) / 14h00 (HAE) On / Le : March 16,2020 / 16 mars 2020	
F.O.B. — F.A.B. : Plant – Usine: Destination: X Other-Autre:	
Address Enquiries to — Soumettre toutes questions à : Gabrielle St-Hilaire Castonguay Contracting and Procurement Regional Officer Agente régionale, Approvisionnement et contrats	
Telephone No. – No de telephone : (450) 661-9550, ext. 3953	Fax No. – No de télécopieur : (450) 664-6626
Destination of Goods, Services and Construction : Destination des biens, services et construction : Multiple institutions, see herein. Établissements multiples, voir aux présentes.	
Instructions: See Herein Instructions : Voir aux présentes	



Solicitation Amendment 003 is issued to

1. Respond to questions 6 through 8 received the during the solicitation period.

1. Questions and Answers 6 through 8:

Question 6: Do we have to provide the pharmacy with transport bins ?

Answer 6: No, the Regional Pharmacy provides the bins. At the delivery pick up, they are prepared, identified and closed.

Question 7: How often are deliveries refused ?

Answer 7: Refusal to take delivery is a rare outcome. However, given our calling, refusals and delays have to be considered as a potential scenario by the Contractor. Security remains a non-negotiable priority for our organization.

Question 8: Are the pick up and delivery schedules flexible?

Answer 8: The pick up and delivery schedules must be respected. Schedules have been identified based on the Regional Pharmacy's activities and the Institutions' activities.

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN UNCHANGED.



Modification 003 à l'invitation est émise pour :

1. Répondre aux questions 6 à 8 reçues au cours de la période d'invitation.
-

1. Questions et réponses 6 à 8:

Question 6: Est-ce que les bacs sont fournis par la pharmacie ou devons-nous fournir des bacs ?

Réponse 6: Les bacs sont fournis par la pharmacie régionale. Au moment du ramassage, les bacs sont déjà préparés, identifiés et barrés.

Question 7: À quelle fréquence les livraisons sont-elles refusées par année par établissement ?

Réponse 7: Les refus de livraison sont très rares, voir exceptionnels. Ils doivent par contre être considérés comme une probabilité, comme les délais à l'accueil des établissements sont aussi possibles. Considérant la vocation de notre organisation, la sécurité est une priorité non négociable.

Question 8 : Est-ce que les heures de ramassage et livraison sont flexibles ?

Réponse 8 : Les horaires de ramassage et de livraison doivent être respectés. Les horaires sont établis en fonction des opérations de la pharmacie régionale et des opérations des établissements.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS RESTENT LES MÊMES.